

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 2 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 2 février à 19 heures, le conseil municipal, convoqué le 24 janvier 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roland CAILLAUD.

Présents : Mmes et MM. Roland CAILLAUD, Régine BAUDOUX-PICARD, Rose LHERONDEL, Jean-Marie DEFORGES, Bernard DUGUET, Jean-François GABILLON, Jean-Yves LEPAIR, Alain MOULENE, Béatrice TUCHOLSKI, Anaïs VILLE Angélique ROFFET, Jean-Pierre DARREAU, Nathalie BRAJARD, Ghislaine ROCHER, Laurent DUMAS.

Excusé(es) : //

Secrétaire de séance : Anaïs VILLE

Suite à la lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre dernier, approuvé à l'unanimité

Orientation budgétaire	<p>Monsieur le Maire présente l'orientation budgétaire prévue pour 2021. Le Conseil municipal décide que le budget 2021 portera sur la poursuite des travaux engagés en 2020 et accepte les travaux prévus en 2021, listés lors de ce débat, en fonction des crédits disponibles comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Viabilisation habitats regroupés- Achats de terrains et extension de réseaux- Aménagement de la maison de vie et du bien-être- Restauration des immeubles de rapports- Restauration de l'église et gîte de groupe- Travaux de voirie- Toiture des cuisines de l'aire couverte
Zone Artisanale	<p>La Communauté de Communes Brenne Val de Creuse a ouvert une négociation avec les propriétaires afin d'engager la deuxième tranche de la ZA.</p>
Installation caprine	<p>M le Maire informe son conseil municipal que le projet d'installation caprin avance.</p>
Application « Panneaux pocket »	<p>« Panneaux pocket » est une application mobile gratuite, simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune. La municipalité souhaite y adhérer.</p>
Divers	<p><u>Association « Maison de vie et du bien-être »</u> : Permanences du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 15 h à 18 h. Téléphone : 02 54 39 30 10.</p>
1-1-2021	<p><u>Location de l'ancien atelier</u> : Un administré souhaite s'installer en travaux de terrassement et cherche un local à louer. Le conseil municipal donne son accord pour louer à ce dernier une partie des locaux de l'ancien atelier municipal, pour 250 € par mois et charge M le Maire de signer le bail.</p>
2-1-2021	<p><u>Transports scolaires</u> : M le Maire donne lecture de la convention entre la région et la commune concernant le transport scolaires. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette dernière.</p> <p><u>Recrutement d'un CDD</u> : Un agent municipal est en détachement. Ce dernier va être remplacé par un agent contractuel.</p> <p><u>Course cycliste</u> : La course qui devait avoir lieu au mois de mai est repoussée au lundi 19 juillet prochain.</p> <p>Séance levée à 22 h 15</p>